de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

47 indicateurs



publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/7/

NOUVEAU

Version numérique interactive

Détails p 114

Cet ouvrage est édité par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle Direction générale de la recherche et de l'innovation Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques 1 rue Descartes 75231 Paris cedex 05

Directeur de la publication Olivier Lefebvre

Rédacteur en chef Emmanuel Weisenburger Auteurs Feres Belghith Marc Bideault Annie Bretagnolle Julien Calmand Jean-Pierre Dalous Laurence Dauphin Catherine David Aurélie Demongeot Christophe Dixte Mathilde Ferro Ghislaine Filliatreau Samuel Fouquet Patricia Ganem Joëlle Grille Christophe Jaggers Martine Jeljoul Françoise Laville Simon Le Corgne Béatrice Le Rhun Valérie Liogier Isabelle Maetz Stéphane Montenache Claudette-Vincent Nisslé Sylvaine Péan

Laurent Perrain
Pascale Poulet-Coulibando
Danielle Prouteau
Justin Quemener
Suzy Ramanana-Rahary
Catherine Robert
Isabelle Robert-Bobée
Chris Roth
Marguerite Rudolf
Frédérique Sachwald
Marie-Laure Taillibert
Anna Testas
Fanny Thomas
Odile Wolber

Maquettiste (version papier)
Corinne Jadas

Impression Ovation

Vente DEPP/DVE 61, 65, rue Dutot 75735 Paris cedex 15

de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

Sommaire

enseignement supérieur

01	p 12	la dépense d'éducation pour l'enseignement supérieur
02	p 14	la dépense pour l'enseignement supérieur dans les pays de l'OCDE
03	p 16	l'aide sociale aux étudiants
04	p 18	les personnels enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR
05	p 20	les personnels non-enseignants de l'enseignement supérieur public sous tutelle du MENESR
06	p 22	qualification et recrutement des enseignants-chercheurs
07	p 24	le baccalauréat et les bacheliers
08	p 26	offre de formation et population étudiante : croissance et diversification depuis 50 ans
09	p 28	l'accès à l'enseignement supérieur
10	p 30	le profil des nouveaux bacheliers entrant dans les principales filières du supérieur
11	p 32	les étudiants en formation dans l'enseignement supérieur
12	p 34	l'apprentissage dans le supérieur
13	p 36	les étudiants étrangers dans l'enseignement supérieur
14	p 38	la vie étudiante : le travail rémunéré
15	p 40	la vie étudiante : les séjours à l'étranger dans le cadre des études
16	p 42	les parcours et la réussite en STS, IUT et CPGE
17	p 44	les parcours et la réussite en Licence, Licence professionnelle et Master
18	p 46	la formation continue dans l'enseignement supérieur
19	p 48	le niveau d'études de la population et des jeunes
20	p 50	le niveau d'études selon le milieu social
21	p 52	l'insertion professionnelle des diplômés de l'université (Master, DUT, LP)
22	p 54	le début de carrière des jeunes sortant de l'enseignement supérieur
23	p 56	les étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur
24	p 58	la parité dans l'enseignement supérieur

recherche

25	p 60	l'effort de recherche et développement en France
26	p 62	les dépenses intérieures de recherche et développement
27	p 64	la R&D dans les PME, les ETI et les grandes entreprises
28	p 66	les dépenses de recherche des principaux organismes publics
29	p 68	le financement des activités de recherche et développement
30	p 70	le crédit d'impôt recherche, dispositif de soutien à la R&D des entreprises
31	p 72	le financement de la R&T par les collectivités territoriales
32	p 74	les objectifs socio-économiques des crédits budgétaires consacrés à la recherche
33	p 76	le financement et l'exécution de la R&D en France
34	p 78	les moyens humains de la recherche et développement
35	p 80	la parité dans la recherche
36	p 82	les chercheurs en entreprise
37	p 84	la formation par la recherche
38	p 86	les débuts de carrière des docteurs
39	p 88	les Jeunes Entreprises Innovantes
40	p 90	la R&D en biotechnologie dans les entreprises
41	p 92	la R&D en développement de logiciels, en nouveaux matériaux et en nanotechnologies dans les entreprises
42	p 94	la recherche en environnement
43	p 96	la France dans l'espace européen de la recherche via sa participation au PCRD
44	p 98	les publications scientifiques de la France
45	p 100	le positionnement de la France dans le monde par ses publications scientifiques
46	p 102	la production technologique de la France mesurée par les demandes de brevet auprès de l'Office européen des brevets
47	p 104	la production technologique de la France mesurée par les brevets de l'Office américain des brevets

Nouveau

Retrouvez l'intégralité de cette publication en version numérique interactive

http://publication.enseignementsuprecherche.gouv.fr/eesr/7/



Multipliée par 2 depuis 1981, la dépense intérieure de recherche et développement représente 2,25 % du PIB en 2011, soit 45,0 milliards d'euros. L'effort de recherche provient surtout des entreprises qui, en 2011, exécutent 64 % des travaux de R&D réalisés sur le territoire national et financent 59 % de la dépense nationale de R&D.

> n 2011, les travaux de recherche et développement (R&D) effectués sur le territoire national représentent une dépense de 45.0 milliards d'euros (Md€), 2,25 % de la richesse nationale (PIB). En volume, c'est-à-dire corrigée de l'évolution des prix, la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) progresse de 2,3 % entre 2010 et 2011 (tableau 01). Les entreprises réalisent 64 % de la DIRD. En 2012, l'évolution de la DIRD devrait augmenter plus modérément (+ 0,6 % en volume), du fait d'une contraction des dépenses des administrations et d'un ralentissement de celle des entreprises. Le montant de la DIRD atteindrait 46,0 Md€ (2,26 % du PIB).

> En 2011, le financement de travaux de R&D réalisés en France par des entreprises ou des administrations françaises, ce que l'on appelle la dépense nationale de recherche et développement (DNRD), atteint 46,4 Md€, soit 2,32 % de la richesse nationale (PIB). En 2011, les entreprises, pesant 59 % de la DNRD, restent les principaux financeurs des activités de R&D.

> De 1981 à 1993, la croissance des travaux de R&D réalisés en France (en moyenne 3,9 % par an en volume) a été plus rapide que celle du PIB (2,1 %). La tendance s'est ensuite inversée : la DIRD a connu un taux de croissance annuel moyen de 1,3 % entre 1993 et 2008, alors que le PIB continuait à progresser de 2,0 %. En 2011, le PIB est revenu à son niveau de 2008, après une baisse en 2009 (graphique 02).

> Sur les dix dernières années, l'évolution annuelle moyenne en volume entre 2001 et 2011 de la DIRD des entreprises (+ 1,5 %) est supérieure à celle des administrations (+ 1,2 %). L'écart entre les entreprises et les

administrations est encore plus tranché pour l'évolution de la DNRD avec, pour les entreprises une évolution de + 1,9 % en moyenne annuelle entre 2001 et 2011, et de + 0,9 % pour les administrations. Depuis 1995, la contribution financière des entreprises est supérieure à celle des administrations (graphique 03).

L'écart entre le montant de la DIRD et celui de la DNRD représente le solde des échanges en matière de R&D entre la France et l'étranger, y compris les organisations internationales (tableau 01). En 2011, les financements reçus de l'étranger et des organisations internationales (3,5 Md€) représentent 7,6 % du financement de la DIRD. Ils sont inférieurs aux dépenses des administrations et des entreprises françaises vers l'étranger (4,9 Md€). Pour les administrations le solde avec l'étranger est largement négatif. À l'inverse, les entreprises maintiennent un solde légèrement positif. Les principaux acteurs internationaux, hormis les grands groupes industriels comme Airbus, sont l'Agence spatiale européenne, l'Union européenne (UE) et le Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN).

Avec 2.25 % du PIB consacré à la recherche intérieure en 2011, la France est en deçà de l'objectif de 3 % fixé par l'UE dans le cadre de la stratégie Europe 2020. Elle se situe à la 5e place parmi les six pays les plus importants en terme de DIRD de l'OCDE (graphique 04), derrière la Corée du Sud (4,03 %), le Japon (3,39 %), l'Allemagne (2,88 %), et les États-Unis (2,77 %) mais devant le Royaume-Uni (1,76 %). Pour les administrations, l'effort de recherche de la France (0.81 %) est proche de celui de l'ensemble des pays de l'OCDE (0,78 %).

Les activités de recherche et de développement (R&D) englobent les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances pour de nouvelles applications.

Pour mesurer les dépenses globales de R&D, on se réfère soit à l'exécution des activités de R&D, soit à leur financement par deux grands acteurs économiques : les administrations et les entreprises. Les administrations désignent ici les services ministériels, les organismes publics de recherche. l'enseignement supérieur et les institutions sans but lucratif. Ce regroupement est celui adopté par les organisations en charge des comparaisons internationales.

Deux grands indicateurs sont ainsi

- la dépense intérieure de recherche et développement (DIRD) qui correspond aux travaux de R&D exécutés sur le territoire national (métropole, départements d'outre-mer et collectivités d'outre-mer) quelle que soit l'origine des
- la dépense nationale de recherche et développement (DNRD) qui correspond au financement par des entreprises ou des administrations françaises des travaux de recherche réalisés en France ou à l'étranger.

Ces agrégats sont construits principalement à partir des résultats des enquêtes annuelles sur les moyens consacrés à la R&D dans les entreprises et dans les administrations.

Les données sur la R&D en France sont issues d'une enquête annuelle auprès de chaque secteur institutionnel, enquête réalisée en 2012 et 2013 pour l'exercice

Sources: MENESR-DGESIP/DGRI-SIES,

INSEE et OCDE. Champ: France entière.

01 Financement et exécution de la R&D en France

France entière

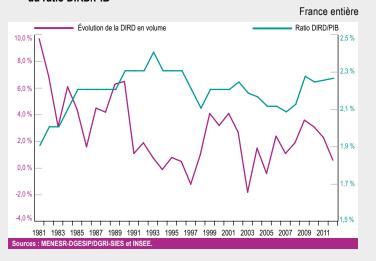
		2008	2009 (2)	2010 (3)	2011(4)	2012 (5)		
Exécution de								
DIRD	aux prix courants (en M€)	41 066	41 758	43 469	45 027	45 984		
	aux prix 2005 (en M€)	38 220	38 587	39 786	40 689	40 927		
	en % du PIB	2,12	2,21	2,24	2,25	2,26		
Financement de la R&D								
DNRD	aux prix courants (en M€)	42 190	43 411	44 841	46 422			
	aux prix 2005 (en M€)	39 266	40 115	41 042	41 949			
	en % du PIB	2,13	2,30	2,32	2,32			
Échanges int	ernationaux de R&D aux pri	x courant	s (en M€)					
Ressources		3 271	3 013	3 279	3 462			
	administrations (1)	635	621	761	858			
	entreprises	2 636	2 392	2 518	2 603			
Dépenses		4 432	4 667	4 650	4 856			
	administrations (1)	2 304	2 391	2 195	2 274			
	entreprises	2 128	2 276	2 456	2 583			
Solde		- 1 162	- 1 653	- 1 372	- 1 395			
	administrations (1)	- 1 669	- 1 770	- 1 434	- 1 415			
	entreprises	+ 507	+ 116	+ 62	+ 20			
D + 1 /: 0040 H/ 1 /: 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1								

Rupture de série en 2010 : l'évaluation de la dépense de recherche des administrations a été modifiée. Les dépenses de R&D des ministères et de certains organismes publics ont fait l'objet d'une nouvelle méthode d'évaluation qui conduit à distinguer leur activité de financeur. Cela implique une révision à la baisse de la DIRD d'environ 1 Md€. Les données 2009 ont été recalculées afin de pouvoir être comparées à celles de 2010 (cf. annexe « Précisions méthodologiques – Enquête sur les moyens consacrés à la R&D »).

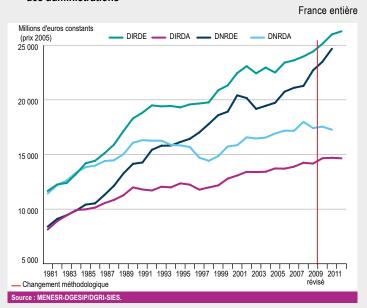
- (1) Administrations publiques et privées (État, enseignement supérieur et institutions sans but lucratif).
- (2) Résultat 2009 recalculé de façon à être comparable à 2010.
- (3) Changement méthodologique.
- (4) Résultats semi-définitifs.
- (5) Estimations.

Source : MENESR-DGESIP/DGRI-SIES

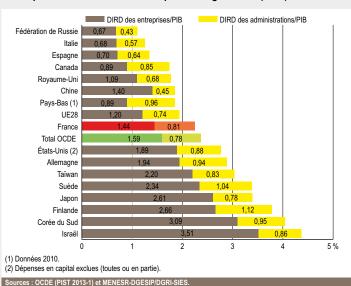
02 Évolution (1981-2012) de la dépense intérieure de R&D et du ratio DIRD/PIB



03 Évolution (1981-2012) de la DIRD et de la DNRD des entreprises et des administrations



04 Dépense intérieure de R&D en pourcentage du PIB (2011)



L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – un site compagnon

Un site web dédié est associé à cette publication. Adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau, il propose une exploration interactive du contenu et de nombreuses fonctionnalités pour approfondir votre analyse :

- Lexique ;
- Moteur de recherche ;
- Accès aux références associées à chacune des contributions ;
- Exploration de la collection des graphiques utilisés ;
- · Graphiques interactifs;
- Exploration du contenu par auteur, institution contributrice, source utilisée ;
- · Accès à l'ensemble des données sous-jacentes proposées en licence ouverte

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/eesr/7/











L'Atlas régional des effectifs étudiants 2012-2013

L'Atlas régional des effectifs étudiants constitue un document de base pour une approche territoriale, régionale et nationale de l'enseignement supérieur en France.

Les effectifs d'étudiants sont présentés par formations, établissements et situés sur le territoire.

L'Atlas régional des effectifs étudiants permet aux différents partenaires et acteurs du système d'enseignement supérieur de disposer d'une vision exhaustive commune du paysage de l'enseignement supérieur.

15 €, mars 2014

Site internet dédié en web adaptatif

Toutes les informations de l'Atlas régional des effectifs d'étudiants vous sont proposées sur un site internet dédié, adapté aux mobiles, tablettes, ordinateurs portables et de bureau :

- graphiques dynamiques, cartographies et tableaux
- 12 ans de données
- · Accès à la plateforme open data du MENESR

publication.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/





La plate-forme de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et le recherche du MENESR

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche propose un ensemble de jeux de données ouvertes sur l'enseignement supérieur et la recherche. Cette offre est fédérée au sein d'une plate-forme proposant des fonctionnalités avancées de filtrage, d'exportation sous divers formats (ouverts ou propriétaires) et un accès par API. Ces jeux de données couvrent notamment les effectifs d'étudiants inscrits dans l'ensemble des formations d'enseignement supérieur localisés à la commune sur un historique de 12 ans,

les statistiques régionalisées sur la R&D, les participations nationales au 7° programme-cadre de recherche et développement technologique de l'Union européenne, des informations géolocalisées sur les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les écoles doctorales, les structures de transfert, de valorisation et d'accompagnement de l'innovation financées par le MENESR.

data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/





> vous recherchez une information statistique Demandes téléphoniques ou écrites

Centre de documentation 61-65, rue Dutot 75732 Paris Cedex 15

Téléphone
01 55 55 73 58
Courriel
Depp.documentation@education.gouv.fr

> vous désirez consulter les publications du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

sur internet www.education.gouv.fr www.enseignementsup-recherche.gouv.fr > vous désirez obtenir des publications du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Catalogue, achats, abonnements

DEPP Département de la valorisation et de l'édition 61-65, rue Dutot 75732 Paris Cedex 15

Vente: 01 55 55 72 04



L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en œuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 47 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.





16€

ISSN 1962-2546 Dépôt légal 2^e trimestre 2014 ISBN 978-2-11-099377-9



Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes d'information et études statistiques 1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05